

Portogruaro. Tous les deux avaient été Généraux en même temps, tous les deux créés Archevêques titulaires de Sardique et tous les deux meurent la même année, à quelques mois de distance.

Le Consistoire du 29 novembre. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Consistoire privé eut lieu au Vatican, le 29 novembre pour la nomination et la publication des nouveaux Cardinaux et Evêques. Le Saint Père, dont on a pu admirer la santé florissante, malgré son grand âge, et en dépit des fausses alarmes publiées par certains journaux, adressa au Sacré Collège une allocution, où, après avoir déploré les derniers événements qui ont semé la désolation et la mort dans le vaste Empire d'Orient, après avoir rappelé ses démarches personnelles auprès du Sultan en faveur des malheureux Arméniens, il signale les efforts du Saint-Siège pour ramener les peuples orientaux dans le giron de la véritable Eglise. Par sa lettre du 26 novembre, il rétablit la hiérarchie Copte Catholique dans la vaste région de l'Egypte, avec le siège Patriarcal d'Alexandrie, Eglise jadis fondée par saint Marc l'Evangeliste. Au Patriarcat d'Alexandrie se rattacheront les deux évêchés suffragants de Minich et de Thèbes près Luxor. La hiérarchie Catholique ainsi rétablie s'étendra à toute l'Egypte actuellement soumise au gouvernement du Khédive. Cette décision qui réjouit le cœur de Léon XIII, joie que partageront les Catholiques du monde entier, est due au progrès du catholicisme en Egypte, grâce au zèle du Clergé indigène qui se multiplie chaque jour, et au dévouement des Ordres religieux, tels que les fils de saint François, les Pères de la Compagnie de Jésus et les Pères Missionnaires de Lyon.

Le même jour, Sa Sainteté imposa le chapeau Cardinalice aux trois nouveaux Emirentissimes Sancha-y-Nevas, Gotti et Monara. On lui demanda le privilège du Pallium pour différentes Eglises, entr'autres, pour celles d'Acerenza et Matera, dont notre Rme P. Falconio Diomède, actuellement au Collège de Saint-Antoine vient d'être nommé Archevêque. Pendant cette cérémonie, l'avocat consistorial Jean-Baptiste Luzari plaida, pour la troisième fois la cause de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu Julie Billard, Institutrice de la Congrégation des Sœurs de N.-D. de Namur.

Le mardi, 3 décembre, le Rme P. Paul de Piève de Catrone